

June 24, 2010

Le 24 juin 2010

Coram: McLachlin C.J. and Abella and
Cromwell JJ.

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Abella et Cromwell

BETWEEN:

ENTRE :

Leighton Hay

Leighton Hay

Applicant

Demandeur

- and -

- et -

Her Majesty the Queen

Sa Majesté la Reine

Respondent

Intimée

JUDGMENT

JUGEMENT

An oral hearing is ordered to decide whether the motion to release exhibits should be granted. The hearing date will be fixed by the Registrar.

La décision d'ordonner ou non la remise de pièces sera rendue après la tenue d'une audience sur la requête. La date de l'audience sera fixée par le registraire.

C.J.C.
J.C.C.